

Les Infos de Base

Mercredi 9 mai 2012
volume 15, numéro 19
ISSN 1492-0670

Dans ce numéro

- 1 État de la publication
- 2 Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Québec*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Lois du Canada*
- Liste des modifications apportées à l'*Infobase Règlements du Canada*



GAUDET
ÉDITEUR LTÉE

État de la publication

L'*Infobase Lois du Québec* et la *Statutes of Québec Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 19 du 9 mai 2012. Les modifications apportées par L.Q. 2012, c. 5, 6 et entrées en vigueur au 9 mai 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Québec* et la *Regulations of Québec Infobase*

contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *G.O.Q.*, Partie 2, fascicule n° 19 du 9 mai 2012, et à la *G.O.Q.*, Partie 1, fascicule n° 18 du 5 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 24 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *G.O.Q.* ou dans une *G.O.Q.* antérieure.

L'*Infobase Gazettes officielles du Québec* contient le texte intégral de la *G.O.Q.*, Partie 2, du fascicule n° 40 du 30 septembre 1998 au fascicule n° 16A du 23 avril 2012, et de la *G.O.Q.*, Partie 1, du fascicule n° 43 du 3 octobre 1998 au fascicule n° 16 du 21 avril 2012.

L'*Infobase Lois annuelles du Québec* et la *Annual Statutes of Québec Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1996 à 2012.

L'*Infobase Lois du Canada*, et la *Statutes of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gaz. Can.*, Partie III, n° 3 du 29 mars 2012 et à la *Gaz. Can.*, Partie II, fascicule n° 10 du 9 mai 2012. Les modifications apportées par

L.C. 2012, ch. 1, 2, 5 et entrées en vigueur au 9 mai 2012 sont également intégrées.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Règlements du Canada* et la *Regulations of Canada Infobase* contiennent les modifications entrées en vigueur publiées à la *Gazette du Canada*, Partie II, fascicule n° 10 du 9 mai 2012.

Note : Toutes les modifications entrées en vigueur au 9 mai 2012 sont intégrées à condition qu'elles soient publiées dans cette *Gaz. Can.* ou dans une *Gaz. Can.* antérieure.

L'*Infobase Lois annuelles du Canada* et la *Annual Statutes of Canada Infobase* contiennent le texte intégral des projets de lois sanctionnées de 1995 à 2012.

Le *Code civil du Québec — Accès aux règles* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 avril 2012.

Le *Dictionnaire encyclopédique du Droit québécois* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 27 avril 2012 et contient maintenant quelque 8 662 termes ou mots de renvoi pertinents.

Le *Droit des petites sociétés par actions — Accès aux règles et formulaires* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Code de procédure des assemblées (pour présidents et secrétaires)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Le *Droit des associations non personnalisées (contrats d'association)* est à jour, sur la base de l'information disponible, au 17 décembre 2011.

Gaudet Éditeur Ltée
5278 rue Nantel
Saint-Hubert QC J3Y 9A7
514/893-2526 (téléphone)
1-800/481-8702 (no sans frais)
450/443-3642 (télécopieur)
info@gaudet.qc.ca
<http://www.gaudet.qc.ca/>

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Québec

Loi sur l'exécutif, L.R.Q., c. **E-18**, a. 4.

Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, L.Q. 2012, c. 5, a. 17.

Loi sur le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, L.R.Q., c. **M-22.1**, aa. 21.4.1-21.4.11.

Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, L.Q. 2012, c. 5, a. 18.

Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires, L.Q. **2012**, c. **5**.

Entrée en vigueur de la Loi.

Loi sur le régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics, L.R.Q., c. **R-10**, aa. 25.1, 215.13, ann. I.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2012, c. 6, aa. 23-25.

Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement, L.R.Q., c. **R-12.1**, aa. 39.1, 44, 118, 177.1, 196, ann. II.

Loi modifiant la Loi sur le régime de retraite du personnel d'encadrement et d'autres dispositions législatives, L.Q. 2012, c. 6, aa. 7, 8, 16, 19, 20, 22.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Québec

Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, [R.R.Q., c. **C-26**, r. 2], a. 1.17.

Règlement modifiant le Règlement sur les diplômes délivrés par les établissements d'enseignement désignés qui donnent droit aux permis et aux certificats de spécialistes des ordres professionnels, D. 417-2012 du 25-04-12, (2012) 144 G.O. 2, 2287, a. 1.

Grille tarifaire concernant le pont P-15020 de l'autoroute 25 qui franchit la Rivière des Prairies, [R.R.Q., c.

P-9.001, r. 2], annexe.

Décision de 2012, (2012) 144 G.O. 2, 2358.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Lois du Canada

Aucune modification cette semaine.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des lois intégrées. De plus, elles ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.

Liste des modifications apportées à l'Infobase Règlements du Canada

Loi sur les licences d'exportation et d'importation, L.R.C. 1985, ch. **E-19**.

Liste des pays visés, DORS/81-543.

Décret modifiant la Liste des pays visés, DORS/2012-86 du 24-04-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1169, a. 1.

Loi sur les offices des produits agricoles, L.R.C. 1985, ch. **F-4**.

Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990), DORS/90-231, annexe.

Règlement modifiant le Règlement canadien sur le contingentement de la commercialisation du dindon (1990), DORS/2012-84 du 24-04-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1158, a. 1.

Loi sur le lobbying, L.R.C. **1985 (4^e suppl.)**, ch. **44**.

Règlement sur l'enregistrement des lobbyistes, DORS/2008-116, aa. 4, 11, annexe.

Règlement correctif visant le Règlement sur l'enregistrement des lobbyistes, DORS/2012-88 du 27-04-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1175, aa. 1-3.

Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales, L.C. **1991**, ch. **41**.

Décret sur les privilèges et immunités de l'Organisation internationale pour les migrations, DORS/2012-87 du 27-04-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1172, nouveau.

Loi sur les mesures économiques

spéciales, L.C. **1992**, ch. **17**.

Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Birmanie, DORS/2007-285, aa. 1, 3-12, 13, 14, 16, 18, 19, annexe.

Règlement modifiant le Règlement sur les mesures économiques spéciales visant la Birmanie, DORS/2012-85 du 24-04-12, (2012) 146 Gaz. Can. II, 1160, aa. 1-7.

Note : Il s'agit d'une liste partielle des règlements intégrés. De plus, ils ont pu entrer en vigueur en totalité ou en partie.